



Liste des emplacements réservés

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE (M²)
1	Vie nouvelle de raccordement entre la RD24 et la RD2	Conseil Général	133,317
2	Réseau vert d'agglomération, aménagement d'une passerelle sur la zone	C.U. Toulouse Métropole	509
3	Renforcement du réseau piétonnier	C.U. Toulouse Métropole	5,930
4	Liaison piétonne/cyclable entre les berges de la Saune et les équipements publics	C.U. Toulouse Métropole	919
5	Création d'un giratoire entre la RD54 et l'allée des Champs Pinsons	C.U. Toulouse Métropole	1,914
6	Déviotion de la route de Labarde (RD57)	C.U. Toulouse Métropole	11,541
7	Aménagement de la rue des Mûriers	C.U. Toulouse Métropole	520
8	Aménagement de la rue des Vignes	C.U. Toulouse Métropole	1,007
9	Aménagement de la rue du Bouquet	C.U. Toulouse Métropole	141
10	Liaison entre la rue du Palais et l'avenue Louis Couderc	C.U. Toulouse Métropole	1,630
11	Bergement de la rue de Lambouille	C.U. Toulouse Métropole	38
12	Création d'une voie de desserte des espaces verts et de loisirs du quartier des Chartrons	C.U. Toulouse Métropole	2,437
13	Aménagement de la rue de Nazon	C.U. Toulouse Métropole	191
14	Bergement de l'imposte existante rue du Bouquet	C.U. Toulouse Métropole	468
15	Aménagement de la rue de Tucard	C.U. Toulouse Métropole	467
16	Aménagement de la rue de Fondargent	C.U. Toulouse Métropole	1,766
17	Aménagement du chemin de Fontarion	C.U. Toulouse Métropole	4,676
18	Aménagement de la rue du Palais	C.U. Toulouse Métropole	6
19	Aménagement du chemin des Tulettes	C.U. Toulouse Métropole	1,000
20	Aménagement de la rue de Bellevue	C.U. Toulouse Métropole	16
21	Réseau vert d'agglomération - Cohou de Cayras	C.U. Toulouse Métropole	2,045
22	Liaison piétonne et cyclable entre la RD2 et la rue du Parc	C.U. Toulouse Métropole	289
23	Liaison piétonne et cyclable entre la rue du Parc et la place Jean Bellère	C.U. Toulouse Métropole	8
24	Réseau vert d'agglomération des chemins Pinson & Montblanc	C.U. Toulouse Métropole	1,433
25	Réseau vert d'agglomération des berges de Nicol 3 et RD2	C.U. Toulouse Métropole	17,311
26	Réseau vert d'agglomération des berges du réseau du Ticou	C.U. Toulouse Métropole	11,662
27	Réseau vert d'agglomération du chemin des quatre cantons	C.U. Toulouse Métropole	1,752
28	Réseau vert d'agglomération entre le chemin de Montpou et la route de Lauzerville - Cohou de Cayras	C.U. Toulouse Métropole	4,316
29	Réseau vert d'agglomération sur le col de Nazon	C.U. Toulouse Métropole	7,623
30	Réseau vert d'agglomération entre la ZAC des Champs Pinsons et la Marcaissonne	C.U. Toulouse Métropole	492
31	Réseau vert d'agglomération des berges de la Marcaissonne	C.U. Toulouse Métropole	1,013
32	Extension des équipements sportifs du lycée Paul Riquet	Commune	44,797
33	Equipements sportifs et de loisirs du quartier de Colliès	Commune	15,306
34	Espace vert public de loisirs et de détente de Charrière	Commune	114,420
35	Décaissement d'un terrain en vue de limiter l'épandage des crues de la Marcaissonne	Commune	59,763
36	Espace vert public du bois du Bouquet	Commune	91,771
37	Espaces verts de la vallée de la Marcaissonne	Commune	137,845
38	Equipement public	Commune	5,860
39	Renforcement des cheminements aboutissant (route de Quint)	Toulouse Métropole	3,049
40	Renforcement des cheminements aboutissant à la future passerelle de Quint Fontarion	Toulouse Métropole	1,990
41	Piste cyclable	Toulouse Métropole	840
42	Aménagement de la RMQ pour le prolongement du Linéo 7	Toulouse Métropole	9,430
43	Aménagement de la RMQ pour le prolongement du Linéo 7	Toulouse Métropole	2,450

Liste des Périmètres de projet - L.151-41

Désignation	Zone PLU	Références cadastrales	Superficie (m²)	Acquéreur en cas de mise en demeure d'acquiescer	Date de levée de l'inconstructibilité
Entrée de ville	UA	BT 0156 à BT 0162 BT 0223 BX 0137 à BX 0119	14,307	Commune	5 ans à compter de l'approbation du P.L.U.
Créer +	UB	BT 0001 à BT 0003 BT 0007 à BT 0010 BT 0017 BT 0250 BT 251	20,540	Commune	5 ans à compter de l'approbation du P.L.U.


N° de servitude	Zone PLU	Références cadastrales	Superficie (m²)	Estimation de la répartition de la surface de plancher à usage d'habitat et de logements sociaux	Acquéreur en cas de mise en demeure d'acquiescer
ERL 1	UB	BT 0166 BT 0167 BT 0168 BT 0169 BT 0170	3,791	100 % des constructions autorisées consacrées à du logement social ; 50% minimum à du logement locatif ; 50% minimum d'accession sociale à la propriété bénéficiant d'un agrément de l'Etat.	Commune
ERL 2	UB	AV0083	7,316	100 % des constructions autorisées consacrées à du logement social ; 50% minimum à du logement locatif ; 20% minimum d'accession sociale à la propriété bénéficiant d'un agrément de l'Etat.	Commune

Projet de 1^{re} Modification simplifiée
Mise à disposition au public
du lundi 02/09/2024 (9h) au mercredi 02/10/2024 (18h) inclus

4 - Pièces réglementaires
4.2 - Règlement graphique (Plan de zonage, échelle au 1/5000^{ème})

Joint-Orens de Gameville
www.ville-saint-oren.fr

toulouse métropole
Toulouse Métropole
6, Rue René Lebas - B.P. 35 621
31005 Toulouse Cedex 5
T : 05 81 91 72 00 - F : 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr



LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

- Zone et Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer (L113-1 et suivants du C.U)
- Espace vert protégé (L151-19 et suivants du C.U)

Éléments de paysage à protéger au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

- Bâti de caractère et petit patrimoine
- Trame végétale existante à protéger
- Sentiers, cheminements piétonniers à protéger ou à créer
- Sites d'intérêt écologique et paysager

Les autres indications

- Emplacement réservé
- Périmètre de protection des Monuments Historiques
- Plus hautes Eaux connues - à titre informatif
- Risques d'inondation et mouvement de terrain - à titre informatif (carte d'aléas transmise par la DDT)
- Aléa retrait gonflement des argiles - à titre informatif
- Voies classées bruyantes par arrêté préfectoral du 23 Décembre 2014
- Courbe de bruit de l'aérodrome Toulouse-Matabord
- Continuité écologique - à titre informatif

Périmètres de servitudes au titre du L151-41 du code de l'urbanisme

- Périmètre de servitude de projet à titre de l'article L.151-41 du C.U.
- Périmètre de servitude pour la réalisation de logements L.154-41 du C.U (cf. liste jointe)

Au titre du L.151-42 du code de l'urbanisme pour la ZAC de Tucard

- lib_val3
- Principe d'alignement continu
- Principe d'alignement discontinu
- Principe d'implantation des voiries du quartier
- Accès (localisation de principe)
- Equipement public (localisation de principe)
- Système de gestion des eaux (localisation de principe)

Secteur à Pourcentage de logements sociaux au titre du L.151-15* du code de l'urbanisme

Hors dispositions spécifiques, toute opération d'aménagement ou de construction de plus de 400m² de surface de plancher à usage d'habitat, ou de plus de 2 lots, devra affecter un pourcentage minimum de la surface de plancher projetée et du nombre de logements projeté à du logement locatif social :

- UA UB UC : 30% minimum
- AUB : 30% minimum
- AUC : 30% minimum
- AUD : 50% minimum
- AUO : 50% minimum

Un pourcentage minimum de la surface de plancher projetée à usage d'habitat et du nombre de logements projeté doit être affecté à du logement locatif social :

ECHELLE / 1:5000e

